

AEROSOL DIATOMEX®



DESCRIPTIF PRODUIT

Outil de lutte alternative composé de terre de Diatomée pour une action 100% mécanique et très résiduelle. Fourni avec canule de précision.

Composition	Terre de Diatomée 7% m/m (dioxyde de silicium amorphe)
Cible	Insectes Rampants
Usages autorisés	Professionnel et Amateur
Lieu d'utilisation	Intérieurs et extérieurs des locaux (abords)
Référence(s)	IN-PER-91002 - Carton de 6 x 500 ml

INFORMATIONS COMMERCIALES

- L'aérosol **DIATOMEX®** est composé de **terre de Diatomée** issue de carrière de fossiles d'algues marines microscopiques. **L'action insecticide est purement mécanique** et s'exerce par absorption des lipides et abrasion de l'enveloppe externe des insectes, par les micro particules tranchantes des diatomées, puis par déshydratation interne.
- Les insectes adultes, larves et oeufs meurent à partir du 3^e jour suivant l'application, sans développement de résistance.
- **DIATOMEX® Aérosol** protège contre de nombreux insectes rampants de l'habitat : poux rouges, puces, tiques, punaises de lit, blattes, fourmis, poissons d'argent... **Idéal pour les applications de précisions**, en complément d'une action insecticide globale.

METHODE D'APPLICATION

- L'aérosol **DIATOMEX®** est fourni avec **une canule de précision** pour les fentes, fissures et interstices.
- Vaporiser par pressions modérées **une fine couche** près des refuges existants et potentiels selon le nuisible visé. Ex : bas de portes, derrières de placards, plinthes, sous-évier, dessous de tapis/moquettes, près des coutures de matelas, structures de lits et mobiliers, fentes, fissures, ainsi que les habitats d'animaux domestiques.
- **Un aérosol de 500ml traite jusqu'à 60 mètres linéaires.**
- Il est recommandé de traiter hors présence du public et animaux, et de laisser les lieux inoccupés 2 heures minimum. **DIATOMEX® Aérosol laisse un dépôt visible qui agira comme barrière physique contre les insectes ciblés.**

Il convient de ne pas nettoyer immédiatement après application afin de ne pas annuler l'action insecticide. Répéter l'opération après 2 à 3 semaines si nécessaire. Bien agiter avant emploi jusqu'au décollement de la bille. Purger l'aérosol tête en bas après chaque utilisation.

TOXICOLOGIE



AEDES
Protecta

75, rue d'Orgemont 95210 SAINT GRATIEN

Tél. 01 39 89 85 86 • Fax : 01 39 89 86 44 • Mail : info@aedes.fr • Site internet : www.aedes.fr

SAS au capital de 202.528 euros - RCS Pontoise B349783076 - Code APE 4675Z - N° SIRET 349 783 076 00038 - N° TVA FR 39349783076